

BUDGET 2012



Photo : Sylvain Mayer



Croquis : Paul Laurendeau Architecte



Photo : Olivier Croteau



Photo : Serge Noël



Photo : Photo Naïve



trois-rivières



Photo : Ville de Trois-Rivières

BUDGET 2012



DISCOURS DU MAIRE

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
2.	RÉTROSPECTIVE 2011	5
3.	LE BUDGET 2012	9
	3.1 Évaluation, endettement et fiscalité	9
	3.2 Dépenses	11
	3.3 Revenus	16
	3.4 Faits saillants de la taxation	18
	3.5 Quelques dispositions budgétaires	22
4	FAITS SAILLANTS – PLAN TRIENNAL 2012-2013-2014 .	27
	4.1 Financement.....	27
	4.2 Nos engagements antérieurs	28
	4.3 L'eau potable, notre premier et plus grand défi	28
	4.4 Égouttement souterrain et de surface	30
	4.5 Voies publiques	30
	4.6 Le support au développement	31
	4.7 Les avantages de la fusion	32
5.	CONCLUSION	34
6.	LE PLAN TRIENNAL EN CHIFFRES	36

Page couverture :

Conception : Direction municipale des communications, à l'occasion des dix ans de la fusion

Infographie : Publi-Design

Document publié par la Ville de Trois-Rivières

Décembre 2011

INTRODUCTION

SUR LA LANCÉE DE 2002

Notre grande ville fusionnée a dix ans. Depuis 2002, le Conseil municipal a fixé des priorités, pris des décisions, initié des actions et obtenu des résultats impressionnants : hausse de la population, records de construction, augmentation de la richesse collective, meilleurs équipements publics, plus d'animation culturelle et sportive... Tout cela dans une agglomération supposément en décroissance!

Le budget 2012 dont j'entreprends la lecture n'est pas un phénomène de génération spontanée. Il s'inscrit dans la continuité et garde Trois-Rivières sur la lancée de 2002. Vous constaterez par exemple que :

- les revenus sont encore au rendez-vous;
- la croissance des dépenses est toujours sous contrôle;
- tout en augmentant nos investissements, nous maintenons le ratio de la dette à l'ensemble en bas de 2,5 %;
- la mise à niveau des infrastructures se poursuit;
- les grands projets cheminent vers leur réalisation.

Bien sûr, les obstacles sont là, toujours les mêmes : inflation, exigences gouvernementales de plus en plus lourdes et système fiscal dépassé qui nous oblige à nous tourner constamment vers l'impôt foncier... J'y reviens chaque année, parce que le problème se présente chaque année. Et j'insiste pour dire qu'il en sera ainsi tant que les villes surchargées de responsabilités n'auront pas d'autres sources de revenus.

Autre défi de l'année qui vient : continuer de travailler au niveau des ressources humaines par la formation, l'amélioration continue, le réexamen

des structures, l'identification de la relève et le recrutement de ressources de qualité, tout cela dans un esprit de service aux citoyens.

Parlant de ressources humaines, justement, je conclurai cette entrée en matière en remerciant les gens qui ont fait leur part dans l'exercice budgétaire, soit la majorité de mes collègues du Conseil et les fonctionnaires concernés, sans oublier les citoyens qui siègent dans nos corporations, comités et groupes de travail. Grâce à eux tous, en 2012, nous resterons sur la lancée de 2002. C'est une attitude gagnante.

2. RÉTROSPECTIVE 2011

Projets et réalisations

Dans les premières semaines de 2011, deux bonnes nouvelles nous parvenaient. D'une part, par décret, le gouvernement du Québec établissait à plus de 130 000 citoyens **la population de Trois-Rivières**; il s'agit d'une hausse de 6 000 personnes depuis la fusion. D'autre part, après neuf ans (2002-2010), **le total des valeurs déclarées de construction** franchissaient le cap des deux milliards de dollars, pour une moyenne annuelle de 222 millions (contre une moyenne de 88 millions, pour les six villes séparées pendant les cinq ans précédant la fusion).

Autres bonnes nouvelles pour le contribuable : le rapport financier déposé en mai faisait état d'un **surplus** de 11,3 M\$ et **d'un ratio de la dette à l'ensemble/richeesse** de 2,42 %. Par ailleurs, du côté de notre **richesse foncière collective uniformisée**, entre 2002 et 2011, elle a doublé, passant de 4,4 à 8,8 milliards de dollars.

Par contre, en 2011, les finances municipales affichaient un important manque à gagner, du fait de la dévaluation des propriétés endommagées par la **pyrrhotite**. Ce dossier-là était déjà en traitement à la Ville, qui a multiplié les interventions auprès des propriétaires concernés. En 2010, ces interventions se faisaient d'abord au niveau de l'évaluation... ou plus précisément de la « dévaluation »! En 2011, l'accompagnement des propriétaires concernés s'est poursuivi de plusieurs façons :

- remboursement de taxes foncières;
- formation d'une équipe d'intervention pour donner un service rapide et personnalisé;
- négociation et application d'un programme d'aide financière de la Société d'habitation du Québec;

- séance publique d’informations et renseignements individuels;
- financement d’une entente avec Économie communautaire de Francheville et Multi-Boulot pour le soutien aux propriétaires les plus démunis.

Par ailleurs, 2011 aura été une année active au plan de la voirie locale alors que le Conseil municipal a investi 4 M\$ pour des travaux d’asphaltage, aux quatre coins de la ville. Ces interventions s’ajoutent aux grands chantiers qui ont progressé en 2011. On note particulièrement celui de **l’usine de filtration** du boulevard des Forges, véritable exploit d’ingénierie, qui a permis sans interruption de service de rénover et de mettre aux normes un bâtiment qui va maintenant mieux assurer l’approvisionnement en eau de la rive ouest, avec une éventuelle desserte de la rive est. Autre chantier en progression : celui de la partie publique de **Trois-Rivières sur Saint-Laurent**. À cet endroit, sentiers pédestres et cyclables, voies carrossables, réseaux souterrains et réfection du quai ont tellement progressé que l’on annonce pour le printemps 2012 l’aménagement complet des infrastructures dans la partie publique.

En 2011, toujours à Trois-Rivières sur Saint-Laurent, le projet d’**amphithéâtre** a évolué jusqu’à son concept final : un équipement public de près de 9 000 places, subventionné par les gouvernements à une hauteur de 53 %, que l’on prévoit inaugurer au printemps 2014.

On vient de dire que le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent est désormais cyclable : on doit ajouter que tout **le réseau cyclable de Saint-Louis-de-France**, long de 12 km, est maintenant asphalté jusqu’à son raccordement avec Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Toutes ces réalisations contribuent à la bonne réputation de la Ville, considérée par Vélo-Québec comme « *un environnement favorable pour le vélo* ».

Au centre-ville, 2011 a encore été une année de progrès, grâce à l'ouverture d'un **parc riverain**, suite à une entente avec l'administration portuaire, et grâce aussi à un chantier archéologique d'importance sur la **place Pierre-Boucher**, prélude à un grand projet de réaménagement.

Du côté des chantiers privés, on remarque l'ouverture imminente d'un spa urbain de 5 M \$, de même que la suite des investissements d'**Olymbec** qui impressionne par l'importance et la qualité de ses réalisations : conversion du monastère du Précieux Sang et construction sur les fondations de l'ancienne église Saint-François d'Assise.

Par ailleurs, la Ville et le gouvernement du Québec ont fait équipe dans deux projets qui auront des retombées. D'une part, les travaux au **pont Duplessis** et sur ses approches ont continué de cheminer. À terme, ils permettront une meilleure communication entre les deux rives et donneront l'occasion d'un nouveau départ pour l'axe rue Fusey-boulevard du Saint-Maurice, où d'importants investissements sont annoncés (Société des alcools) ou réalisés (215 logements à l'édifice « Le Coin Saint-Paul », valeur de 20 M\$). D'autre part, on a entrepris une opération de rénovation du **secteur Adélarde-Dugré**, qui fait partie du parc immobilier de notre Office municipal d'habitation.

L'année 2011 a aussi été féconde au niveau de l'environnement, dans le suivi de la **Politique municipale de développement durable** adoptée en 2009. Trois-Rivières a désormais son programme de certification pour les entreprises et institutions, de même que sa Fondation en développement durable.

Réussites et reconnaissance

L'année 2011 a commencé et s'est terminée sur une même note positive, soit **le rayonnement provincial de nos employés des travaux**

publics, avec leur démarche d'amélioration continue. En janvier, l'équipe du directeur Ghislain Lachance faisait la manchette du journal *Les Affaires*, pour avoir réussi à « *transformer la culture de travail de son organisation* ». En novembre, la même équipe remportait le Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec. Entre ces deux dates, notre fonction publique se démarquait en remportant d'autres distinctions :

- notre division de l'horticulture citée dans le magazine *Québec vert*;
- notre site d'épuration des eaux présenté comme un « sanctuaire d'oiseaux »;
- nos interventions en loisirs reconnues par *l'Association régionale de soccer*;
- un honneur pour Boréalys : le prix *Culture et développement 2011*, décerné par l'organisme *Les arts et la ville* et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec;
- quatre honneurs en développement durable, soit les prix *Mérite Ovation municipale (UMQ)*, *Nature-Action Québec*, *Phénix* et *VERDD* (Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent);
- un honneur régional dans le domaine de la santé et de la sécurité : trois projets finalistes, dont un retenu pour la finale provinciale;
- un prix « coup de cœur » en recherche et innovation pour IDÉ Trois-Rivières et son partenaire Innu-Science;
- au classement des villes entrepreneuriales canadiennes, Trois-Rivières se classe 14^e sur 100.

Bref, 2011 aura été une année de progrès, de réalisations et de reconnaissance. L'an 2012 s'inscrit sur cette lancée, avec entre autres le cheminement de projets en attente et la poursuite de nos efforts dans des domaines comme l'eau potable, le débit des cours d'eau et la voirie locale, sans oublier le support au développement qui crée de la richesse et génère des revenus.

3. LE BUDGET 2012

3.1 Évaluation, endettement et fiscalité

La base de la taxation 2012 demeure le rôle d'évaluation triennal 2010-2011-2012, déposé le 30 octobre 2009 et composé de valeurs établies le 1^{er} juillet 2008. C'est un avantage pour la majorité de nos contribuables qui se voient imposés sur des valeurs qui datent de plus de trois ans.

En 2012, il faudra donc procéder à la confection du nouveau rôle triennal 2013-2014-2015 et, en même temps, compléter la démarche de « modernisation » des dossiers d'évaluation, une mesure coûteuse imposée par le gouvernement du Québec qui donne trois ans aux villes pour s'y conformer.

Mise à jour et « modernisation » du rôle... Il s'agit là d'un double défi avec les conséquences que l'on suppose : embauche de ressources, temps supplémentaire, frais de déplacement, honoraires d'expertise et frais de poste pour l'envoi de plus de 47 600 avis d'évaluation en fin d'année.

Rappelons que, dans le rôle présentement en vigueur, la valeur de centaines de propriétés a été révisée à la baisse, suite à l'affaire de la pyrrhotite, ce qui veut dire une diminution de 68,9 M\$ du rôle d'évaluation et une diminution en conséquence des revenus de taxes. On a dû tenir compte de ce manque à gagner dans le présent budget 2012.

Pour les membres du Conseil municipal, l'évaluation demeure un témoin important pour mesurer la croissance de notre richesse collective. Et cette richesse continue de croître, comme le démontrent les chiffres :

- entre 2002 et 2011, notre richesse foncière a doublé, passant de 4,4 à 8,8 milliards;

- le rapport budgétaire au 30 septembre 2011 fait état d'un surplus projeté de 5,6 M\$, dont 48 % est directement attribuable à une hausse d'évaluation de 122 M\$;
- entre 2007 et 2010, l'avoir des contribuables est passé de 304,8 M\$ à 381,5 M\$, soit une hausse de 25 %;
- la Ville est sur une lancée de la construction et de la démographie.

C'est avec plus de nouveaux logements, plus de valeurs foncières et plus de citoyens que la Ville peut aller chercher des revenus additionnels, ce qui permet de faire face à l'évolution des besoins et à la hausse des coûts. Quant à la dette, elle augmente de façon graduelle et croît en fonction de l'augmentation de la richesse, ce qui fait que le ratio de la dette à l'ensemble se maintient en bas de 2,5 %. Pour mémoire, le ratio de l'ancienne Ville de Trois-Rivières se situait à plus de 3 %.

Rappelons ici une réalité que tous les observateurs reconnaissent : les villes du Québec sont défavorisées au plan fiscal. On sait que le gouvernement provincial tire la majorité de ses revenus de deux sources, qui augmentent automatiquement avec la croissance économique et le coût de la vie, soit l'impôt sur le revenu et la taxe de vente. Rien de pareil dans les villes : à Trois-Rivières, 73 % des revenus proviennent de l'impôt foncier, qui est fixe et n'évolue pas en fonction de l'activité économique. Pire encore : l'impôt foncier prélevé par la Ville s'applique sur les propriétés, mais sert à financer beaucoup plus que les services à la propriété. On sait que les Villes assument de plus en plus de services à l'individu, ce qui n'était pas leur vocation, à l'origine.

Nous demandons chaque année un meilleur partage de l'assiette fiscale, et nous le demandons encore en 2012, alors que les municipalités s'apprêtent à renégocier le pacte fiscal Québec-municipalités qui viendra à échéance en 2013.

3.2 Dépenses

Ceci étant pris en compte, le premier geste à poser est de travailler là où nous avons le contrôle, c'est-à-dire au niveau de chacune des directions municipales. Encore une fois, nous considérons avoir réussi l'exercice. En effet, pour 2012, cette hausse de nos frais de fonctionnement sera de **5,1 M\$** (ou **2,3 %**). Quant à l'ensemble des dépenses municipales, elles se situent à **227,7 M\$**, soit un écart de 10 M\$ (ou 4,6 %) par rapport à l'an dernier. Cet écart s'explique comme suit :

- 5,1 M\$ (2,3 %) sont attribuables à l'activité municipale, comme je viens de le dire;
- 1,5 M\$ (0,7 %) correspondent à des revenus équivalents à des dépenses;
- 1,7 M\$ (0,8 %) correspondent aux dépenses additionnelles imposées par le schéma de couverture de risques;
- 0,5 M\$ (0,2 %) correspond à la hausse de notre contribution à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;
- 0,8 M\$ (0,4 %) correspond à l'impact estimé de la hausse de la TVQ;
- 0,4 M\$ (0,2 %) correspond à l'impact estimé de la hausse des coûts d'énergie.

Comme toujours, le Conseil municipal devait rencontrer une demi-douzaine d'objectifs budgétaires :

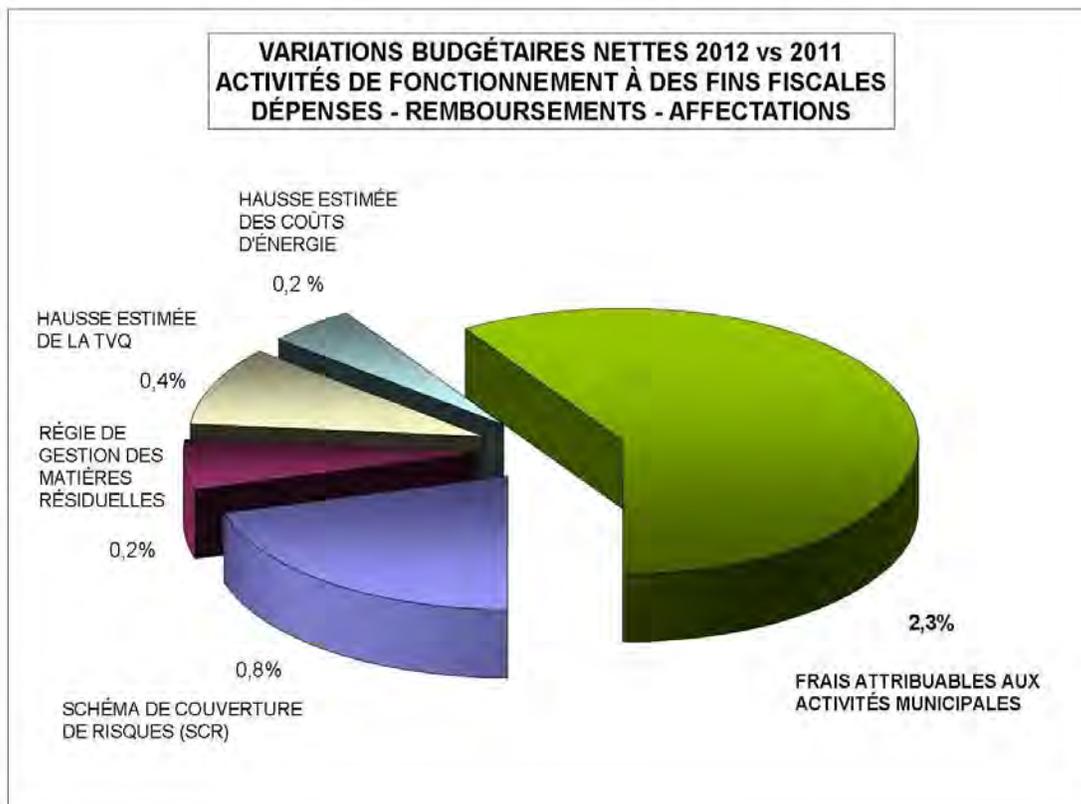
- limiter les nouvelles dépenses compressibles, par un examen rigoureux de toutes les demandes, dans le budget de chacun des services comme dans les projections du plan triennal;

- faire face à de nouvelles dépenses incompressibles, comme celles que je mentionnais plus haut, plus 2,9 M\$ au chapitre de la masse salariale;
- faire face à des manques à gagner, par exemple la baisse d'évaluation des maisons endommagées par la pyrrhotite (68,9 M\$ au rôle);
- maintenir la marge de manœuvre (1 M\$ en 2012), afin de continuer à payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois financées par des règlements d'emprunt;
- poursuivre la grande opération de rattrapage pour la réfection de nos infrastructures, bâtiments et équipements, en profitant au maximum du financement extérieur;
- ajuster les tarifs municipaux à la hauteur de leur coût réel; notamment dans le cas du tarif sur l'eau, puisque la Ville doit commencer le remboursement des emprunts contractés pour les travaux à son usine de filtration.

Notez enfin le retour des lourdes dépenses imposées par l'application du schéma de couverture de risques. En 2012, l'ajout de 1,7 M\$ de dépenses porte à 7,3 M\$ la part annuelle récurrente des dépenses attribuables à l'application du schéma, alors qu'on devra embaucher, équiper et loger 21 nouveaux pompiers, en plus de poursuivre l'opération de préemption des feux de circulation.

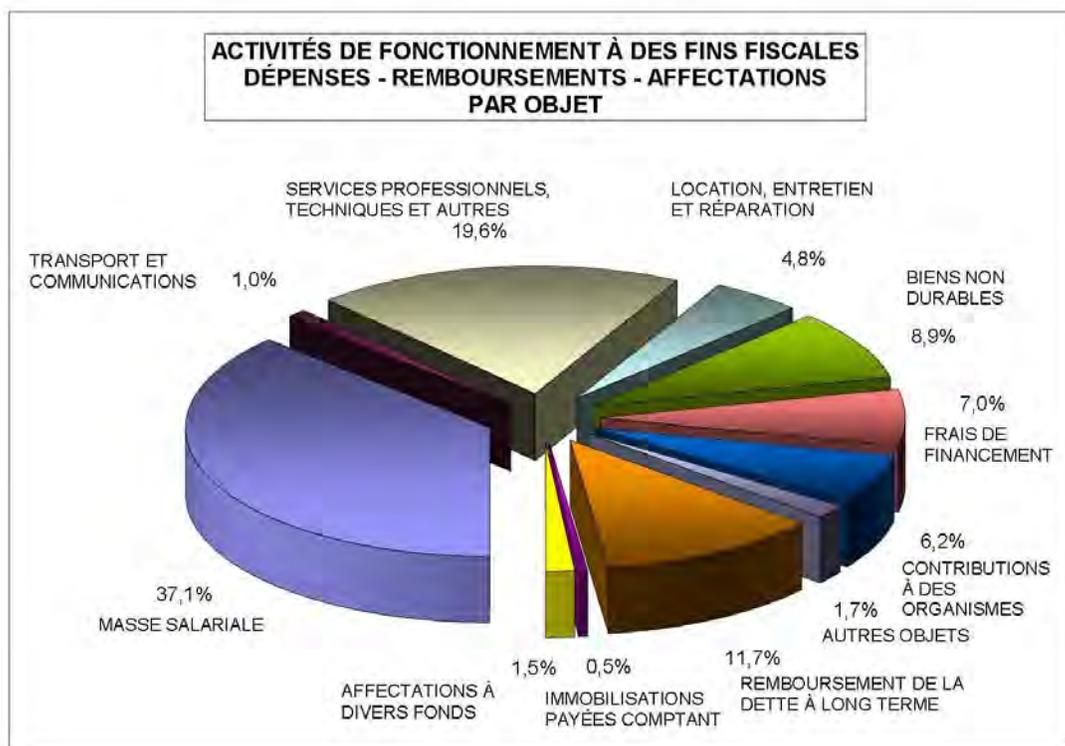
VARIATIONS BUDGÉTAIRES 2012 vs 2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
(en milliers de dollars)

Origine des variations	2012 / 2011	
	\$	% du budget 2011
Écart total 2012 / 2011	10 000	4,6%
Dépenses équivalentes à des revenus	1 485	0,7%
Variations budgétaires nettes	8 515	3,9%
Schéma de couverture de risques (SCR)	1 702	0,8%
Régie de gestion des matières résiduelles	503	0,2%
Hausse estimée de la TVQ	800	0,4%
Hausse estimée des coûts d'énergie	400	0,2%
Frais attribuables aux activités municipales	5 110	2,3%



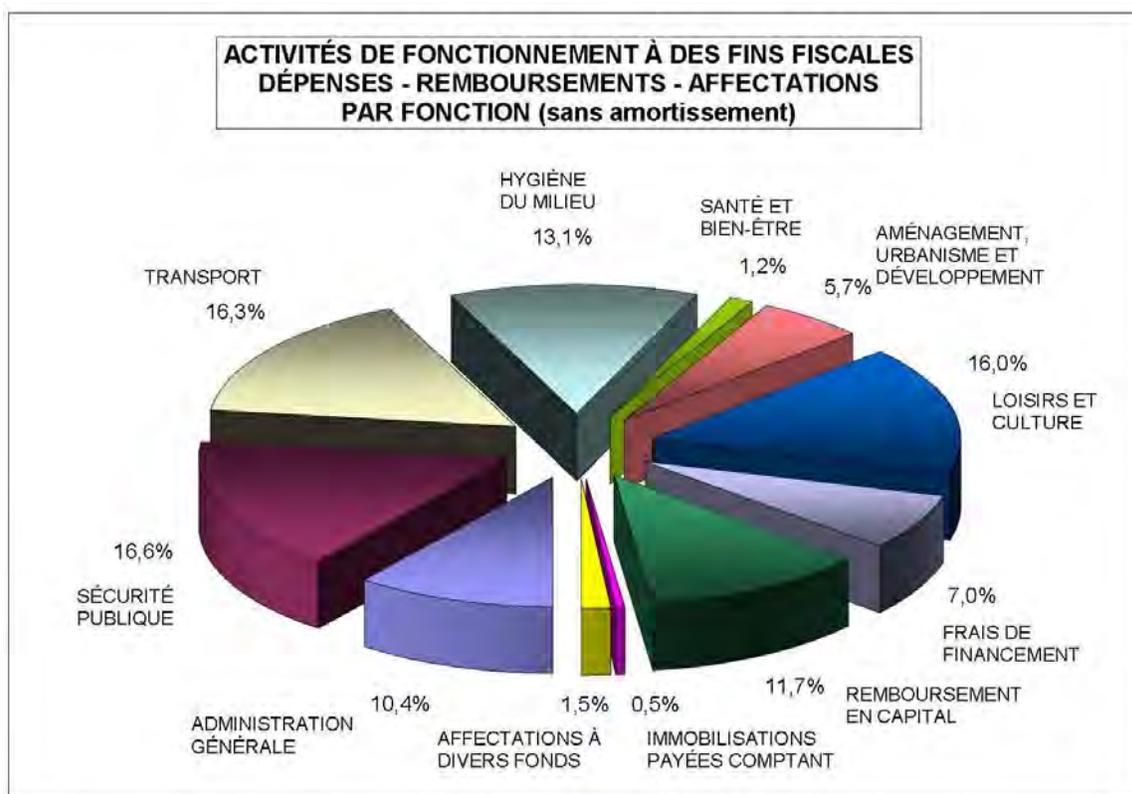
**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
PAR OBJET
(en milliers de dollars)**

Objet	Budget 2012		Budget 2011	
	\$	%	\$	%
Rémunération	67 479	29,7%	63 905	29,4%
Cotisations de l'employeur	16 913	7,4%	15 944	7,3%
Masse salariale	84 392	37,1%	79 849	36,7%
Transport et communications	2 382	1,0%	2 305	1,1%
Services professionnels, techniques et autres	44 602	19,6%	39 942	18,3%
Location, entretien et réparation	11 000	4,8%	11 404	5,2%
Biens non durables	20 195	8,9%	19 523	9,0%
Frais de financement	15 956	7,0%	15 553	7,1%
Contributions à des organismes	14 032	6,2%	14 917	6,9%
Autres objets	3 881	1,7%	3 297	1,5%
Remboursement de la dette à long terme	26 671	11,7%	26 124	12,0%
Immobilisations payées comptant	1 090	0,5%	1 080	0,5%
Affectations à divers fonds	3 499	1,5%	3 706	1,7%
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	227 700	100,0%	217 700	100,0%



**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
PAR FONCTION (sans amortissement)
(en milliers de dollars)**

Fonction	Budget 2012		Budget 2011	
	\$	%	\$	%
Administration générale	23 768	10,4%	22 658	10,4%
Sécurité publique	37 803	16,6%	35 106	16,1%
Transport	36 999	16,3%	35 743	16,4%
Hygiène du milieu	29 783	13,1%	29 092	13,4%
Santé et bien-être	2 826	1,2%	1 636	0,8%
Aménagement, urbanisme et développement	12 896	5,7%	11 839	5,4%
Loisirs et culture	36 409	16,0%	35 163	16,2%
Frais de financement	15 956	7,0%	15 553	7,1%
Remboursement en capital	26 671	11,7%	26 124	12,0%
Immobilisations payées comptant	1 090	0,5%	1 080	0,5%
Affectations à divers fonds	3 499	1,5%	3 706	1,7%
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	227 700	100,0%	217 700	100,0%



3.3 Revenus

La Ville a donc besoin de revenus de 227,7 M\$ pour rencontrer ses obligations. Encore une fois, dans notre système fiscal dépassé, la taxe foncière fournira 73 % des revenus en question, soit 166 M\$ sur 227,7 M\$.

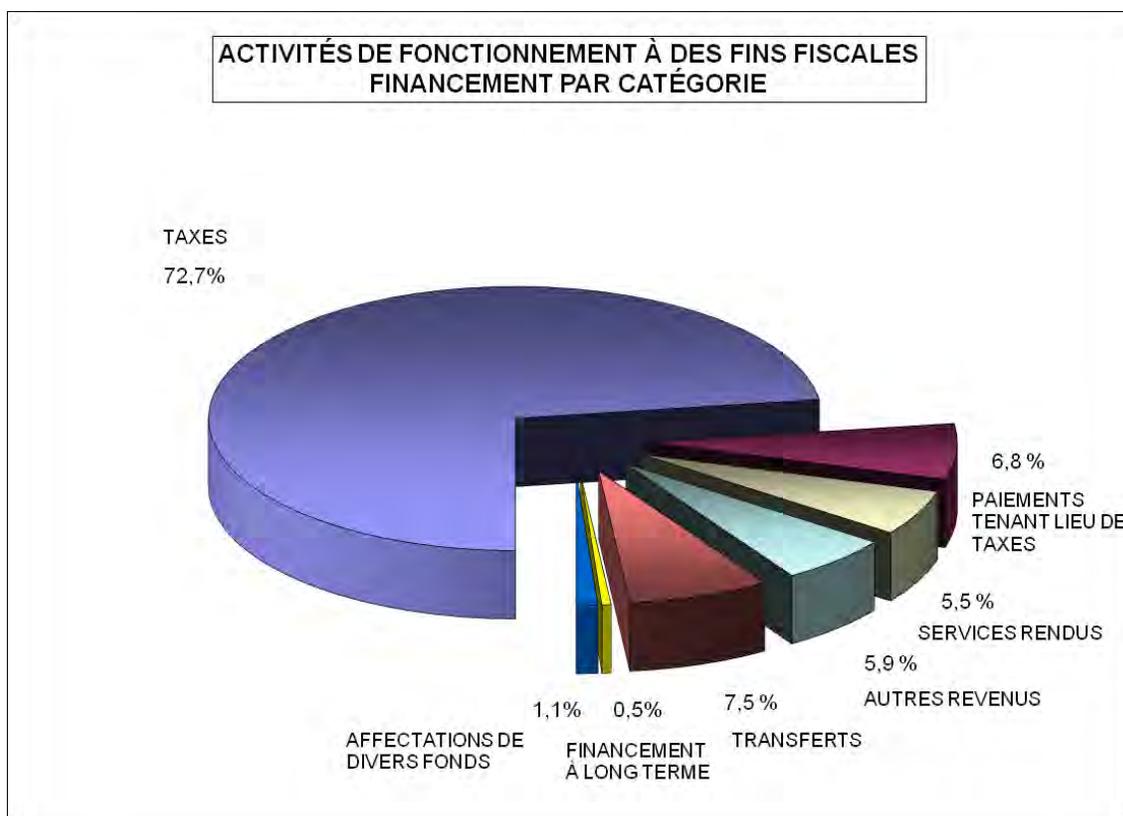
Quant aux tarifs, la Ville les ajuste progressivement afin de maintenir l'autofinancement. En 2012, la carte des tarifs prévoit notamment :

- le statu quo pour le tarif minimum d'égout, à 136 \$;
- une hausse de 9 \$ pour le tarif minimum de l'eau, qui passe de 177 \$ à 186 \$, en partie à cause du financement des travaux à l'usine de filtration;
- une hausse de 5 \$ pour le tarif de vidange des fosses septiques, qui passe de 75 à 80 \$, dans le contexte de la hausse des coûts à la Régie de gestion des matières résiduelles.

L'ensemble de la tarification est inclus dans le présent document à la page 21.

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
FINANCEMENT PAR CATÉGORIE
(en milliers de dollars)**

Catégorie	Budget 2012		Budget 2011	
	\$	%	\$	%
Taxes	165 558	72,7%	159 135	73,1%
Paiements tenant lieu de taxes	15 519	6,8%	14 128	6,5%
Services rendus	12 576	5,5%	12 164	5,6%
Autres revenus (droits et amendes)	13 403	5,9%	13 303	6,1%
Transferts	16 976	7,5%	13 880	6,4%
Financement à long terme	1 100	0,5%	2 638	1,2%
Affectations de divers fonds ou surplus	2 568	1,1%	2 452	1,1%
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	227 700	100,0%	217 700	100,0%



3.4 Faits saillants de la taxation

Pour une quatrième année de suite, Trois-Rivières présente un seul et unique tableau de taxation, puisque l'harmonisation des taux prévue au décret de fusion est terminée. Toutefois, le compte de taxes continue de varier d'un secteur à l'autre. Il en sera ainsi tant que **les dettes** des anciennes villes ne seront pas totalement remboursées, au plus tard en 2025.

Rappelons que Trois-Rivières vit à l'heure de la taxe à taux variés depuis janvier 2006. Cela veut dire **six catégories d'immeubles situés dans six secteurs de taxation**, chacun correspondant à une ancienne ville, soit un total de 36 taux de taxation.

Concrètement : pour une maison unifamiliale moyenne de 145 000 \$, le compte de taxes sera haussé de 2,6 %, soit 58,88 \$ incluant les tarifs.

Cette hausse de 2,6 % se décompose de la façon suivante :

- 1,11 % attribuable aux dépenses du schéma de couverture de risques;
- 0,52 % attribuable à la hausse de la TVQ;
- 0,35 % attribuable à la hausse de notre contribution à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;
- **seulement 0,62 % attribuable à la hausse de nos autres dépenses.**

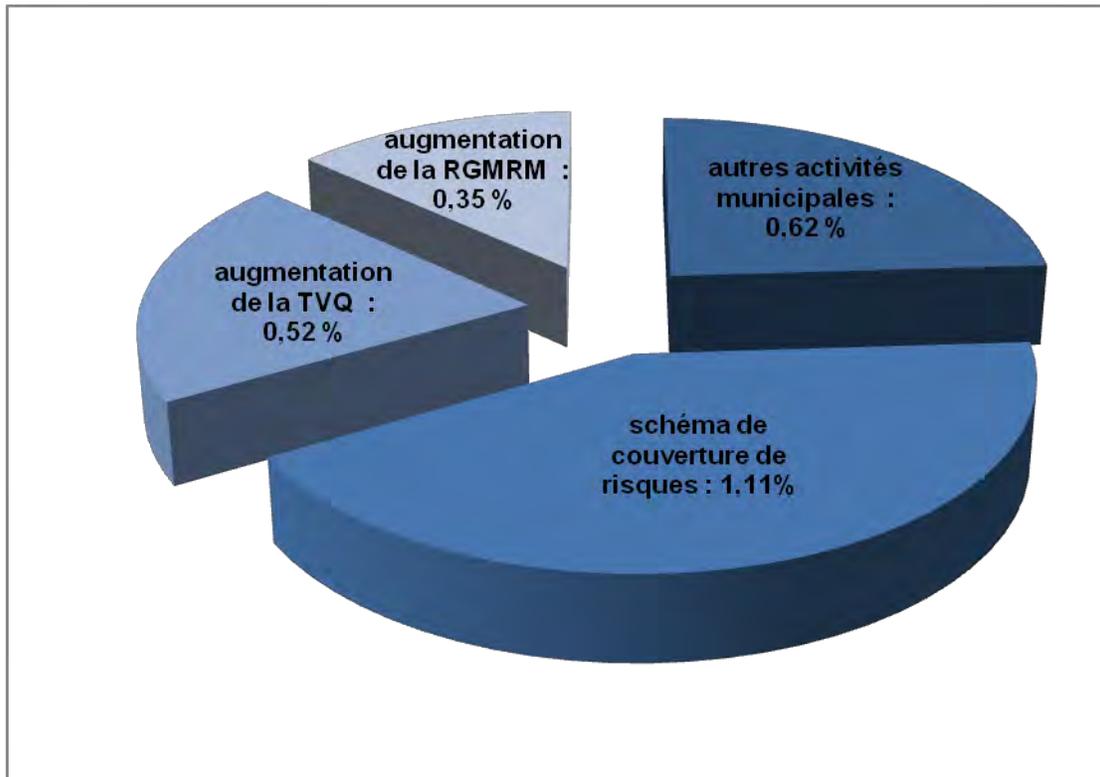
Il reste à rappeler que le paiement du compte de taxes se fera en deux versements, exigibles les **9 février** et **3 juillet**. On peut aussi étaler sur douze mois le paiement de son compte de taxes, grâce à une entente avec la firme Centrale Taxes. Ce service est offert depuis janvier 2009, moyennant des intérêts et certains frais.

PORTRAIT TYPE

Propriété unifamiliale moyenne pondérée de 145 000 \$

	En 2011	En 2012	Majoration	
			\$	%
Part dû au schéma de couverture de risques			25,09 \$	1,11%
Part dû à l'augmentation du taux de TVQ			11,81 \$	0,52%
Part dû à l'augmentation de la RGMRM			7,84 \$	0,35%
Autres activités municipales			14,14 \$	0,62%
Total	2 267,05 \$	2 325,93 \$	58,88 \$	2,60%

Répartition de l'augmentation moyenne de 2,60%



TAUX APPLICABLES À 2012

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Tous les secteurs	1,3390	1,4659	2,4703	2,9643	2,6780	1,3390

TAUX DE TAXE DU SERVICE DE LA DETTE DES EX-VILLES

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	0,0544	0,0596	0,1004	0,1205	0,1088	0,0544
Cap-de-la-Madeleine	0,0517	0,0566	0,0953	0,1144	0,1033	0,0517
Trois-Rivières-Ouest	0,0190	0,0208	0,0350	0,0420	0,0379	0,0190
Saint-Louis-de-France	0,0152	0,0167	0,0281	0,0337	0,0304	0,0152
Pointe-du-Lac	0,0478	0,0524	0,0882	0,1059	0,0957	0,0478
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0617	0,0675	0,1138	0,1365	0,1233	0,0617

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE COMBINÉE POUR CHAQUE SECTEUR

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	1,3934	1,5255	2,5707	3,0848	2,7868	1,3934
Cap-de-la-Madeleine	1,3907	1,5225	2,5656	3,0787	2,7813	1,3907
Trois-Rivières-Ouest	1,3580	1,4867	2,5053	3,0063	2,7159	1,3580
Saint-Louis-de-France	1,3542	1,4826	2,4984	2,9980	2,7084	1,3542
Pointe-du-Lac	1,3868	1,5183	2,5585	3,0702	2,7737	1,3868
Sainte-Marthe-du-Cap	1,4007	1,5334	2,5841	3,1008	2,8013	1,4007

AUTRES TARIFICATIONS (SI APPLICABLES)

Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire				
	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité (145 000 \$)	
	En 2012	En 2011	En 2012	En 2011
Eau	0,1283	0,1221	186 \$	177 \$
Égout	0,0938	0,0938	136 \$	136 \$
Fosse septique	0,0552	0,0517	80 \$	75 \$
Conteneurs pour immeuble de 8 à 79 logements			35 \$	30 \$
Insectes piqueurs (secteurs SLF, SMC, TRO)			20 \$	20 \$

3.5 Quelques dispositions budgétaires

Le Conseil municipal avait donné le mot d'ordre à ses hauts fonctionnaires et groupes de travail : rationalisez de l'intérieur, au besoin faites-vous aider de l'extérieur, revoyez vos structures et vos façons de faire... En fin de compte, vous générerez des économies importantes et souvent récurrentes.

Voyez trois exemples : le déneigement, les assurances et la santé et sécurité. Parce que nous avons revu nos façons de faire, le budget du déneigement a pu absorber de lourdes dépenses supplémentaires, tout en se maintenant à peu près au même niveau. Ensuite, le budget des assurances baisse lentement mais régulièrement : on parle d'une diminution de 181 000 \$ en 2012. Enfin, notre bilan en santé et sécurité s'améliore sans cesse et, depuis six ans, nos contributions à la CSST se maintiennent en bas du taux de référence.

Au-delà de ces victoires à l'interne, le budget est aussi tourné vers l'externe, vers nos partenaires comme l'UQTR, alors que la Ville versera en 2012 la première tranche d'un second engagement de cinq ans à la Fondation de l'UQTR, soit 300 000 \$.

Mais, pour l'essentiel, le budget 2012 comporte surtout des engagements concrets qui concernent directement la qualité du service aux citoyens.

À la **Sécurité publique** (budget de 37,8 M\$), l'application du schéma de couverture de risques prend encore une place très importante, alors que l'on complètera la rénovation du quartier général de la division des incendies, rue Rochefort, suivie de l'embauche de cinq nouveaux répartiteurs et d'une deuxième brigade de 21 pompiers permanents, après celle de la caserne Jean-XXIII. Au plan triennal apparaît aussi un montant de 700 000 \$ pour

continuer l'installation d'un système de préemption des feux de circulation, à la fois dans l'axe des Forges, de Papineau à du Fleuve, et dans l'axe du pont Duplessis, de Fusey à Laviolette inclusivement.

On note la poursuite de nos efforts pour que les citoyens participent à leur sécurité : en 2012, la mise en service de la ligne d'information *Halte au crime* donnera ses premiers résultats et le projet de surveillance de quartier se poursuivra : après Pointe-du-Lac, on vise le district de Chavigny.

Aux **Travaux publics** (budget de 66,8 M\$), on continuera l'application du processus d'amélioration continue, qui se révèle jusqu'à présent une véritable réussite : non seulement cette initiative est-elle citée en exemple à travers le Québec, mais en plus elle profite à la fois aux employés qui se considèrent valorisés et aux contribuables qui se trouvent mieux servis à meilleur coût. En fait, cette gestion éclairée et participative a permis de relever le défi de la croissance. Ainsi, entre 2006 et 2011, les réseaux municipaux à la charge des travaux publics ont augmenté de 20 %, alors que les effectifs croissaient de seulement 5 %.

Autre expérience réussie : la gestion rigoureuse du déneigement et la nouvelle façon d'attribuer les contrats de déneigement ont permis de contrôler l'augmentation des coûts et même de faire des économies : ainsi, en 2012, le budget de déneigement absorbe de nouvelles dépenses, mais réussit à se maintenir à 14,5 M\$.

Après la neige revient le printemps, avec son budget de 2,8 M\$ pour les arbres, les fleurs et les gazons. On remarque particulièrement nos opérations d'horticulture, qui permettront encore de fleurir nos carrefours, en exploitant cette fois la thématique des dix ans de la fusion municipale. Ce sera d'autant plus important en 2012, puisque le jury du programme provincial *Les Fleurons du Québec* sera de retour chez nous pour évaluer nos

aménagements. Lors de la visite précédente, à l'été 2009, Trois-Rivières s'était nettement démarquée grâce à ses aménagements publics, dont la qualité devrait inspirer les aménagements privés, ceux de nos résidences, commerces et industries.

Au budget des travaux publics, on retrouve enfin un poste budgétaire particulièrement lourd, soit notre contribution à la Régie de gestion des matières résiduelles. Des coûts à la hausse, des dettes qui augmentent, des poursuites judiciaires sur le point d'aboutir, l'avenir du site de Champlain, tout cela alimentera la réflexion des élus concernés, au cours de l'année 2012 qui devrait être déterminante. En attendant, Trois-Rivières et les autres municipalités concernées doivent en tenir compte dans leurs prévisions budgétaires.

Aux **Loisirs** (budget de 19,9 M\$), on va continuer de soutenir à la fois les organismes du milieu et quelques grands partenaires générateurs de retombées qui profitent à tous. On pense en particulier au Centre régional d'entraînement et d'événements, de même qu'au Centre sportif Alphonse-Desjardins. Le premier attire chez nous des événements d'envergure nationale et internationale. Le second les reçoit pour la plupart. Phénomène remarquable : les gens des fédérations sportives qui passent par ici nous reviennent avec enthousiasme, tant l'accueil et les équipements se révèlent à la hauteur.

Quant au volet communautaire, il comprendra des mesures très attendues. On pense au soutien apporté aux propriétaires de maisons endommagées par la pyrrhotite, grâce à des ententes conclues en 2011 avec *Économie communautaire de Francheville* et *Multi-Boulot*. On pense aussi à la démarche *Municipalité amie des aînés*, qui permettra de mettre à jour la politique familiale de la Ville, en donnant plus de place aux besoins de nos aînés.

À la **Culture** (budget de 16,5 M\$), on continuera de s'adapter à l'évolution de la société, où la culture religieuse est remplacée par la culture tout court. La preuve : l'église Sainte-Cécile, l'Église anglicane St. James et la Maison des Jésuites du secteur de Cap-de-la-Madeleine ont maintenant une vocation profane. En 2012, la Ville va verser une aide financière aux gens qui vont animer ces trois édifices patrimoniaux, soit Spect'Arts pour Sainte-Cécile, Patrimoine-Trois-Rivières pour les Jésuites et la Corporation de développement culturel pour St. James.

Notez que l'église de la rue des Ursulines va prendre le nom de « Centre d'arts des Récollets-St. James » et que la Maison des Jésuites est appelée à jouer pour le secteur est le même rôle que remplit présentement dans l'ouest le Manoir de Niverville : un rôle d'animation, d'éducation et de diffusion du patrimoine.

Trois-Rivières ne convertit pas seulement ses bâtiments religieux : on connaît l'immense succès d'un ancien bâtiment industriel devenu le centre d'exposition Boréal. Ce succès a un prix : en 2012, on augmentera le nombre de guides et de préposés à l'accueil, de même que le budget publicitaire.

Enfin, depuis que la Corporation de développement culturel a pris en main la gestion du Centre culturel Pauline-Julien, le lieu connaît une hausse d'achalandage qui justifie la création d'un poste de technicien aux opérations.

À l'**Aménagement du territoire** (budget de 12,9 M\$), on prendra les moyens pour s'adapter à une réalité relativement récente, soit l'application d'un plan d'urbanisme unique, depuis 2010. Dans ce département hautement stratégique, on est à revoir la structure, les processus et les façons de mieux rendre le service. Dans cet esprit, le budget 2012 prévoit à la division des

permis quatre techniciens de plus, ce qui accélérera le traitement des dossiers, dans une ville en pleine expansion où l'on bat des records de construction.

L'Aménagement est aussi une direction où l'on applique des programmes qui seront encore offerts en 2012 : aide aux propriétaires de maisons endommagées par la pyrrhotite, accessibilité des commerces aux personnes handicapées, construction d'habitations dans le périmètre du centre-ville, etc.

Du côté du développement durable, l'audacieuse politique municipale adoptée en 2009 et le plan d'action qui l'accompagne continuent d'être appliqués avec un succès qui a valu à ses responsables plusieurs distinctions nationales et internationales. Les citoyens apprécient en particulier les mesures prises pour le contrôle des moustiques. L'expérience est reconduite dans les anciennes villes de Trois-Rivières-Ouest, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France, moyennant là encore l'application d'un tarif limité à 20 \$ par unité d'habitation.

Finalement, aux **Services techniques**, le budget de 3,5 M\$ n'est pas représentatif. Nos ingénieurs et autres professionnels demeurent les principaux acteurs du plan triennal, dont les dispositions composent le chapitre suivant. Ils ont la lourde responsabilité de trouver des solutions à des problèmes d'infrastructures qui remontent parfois au temps des anciennes villes, comme nous allons le démontrer maintenant.

4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2012-2013-2014

4.1 Financement

Au plan triennal vont apparaître d’abord des projets en cours de réalisation, pour un montant de 125,7 M\$.

Au chapitre des nouvelles inscriptions, comme chaque année, le Conseil municipal a dû faire face à une longue liste de demandes qui totalisaient 134 M\$ pour la seule année 2012. Ce total a été ramené à 63,1 M\$, dont 31,2 M\$ proviendront de contributions extérieures, 3,9 M\$ de nos fonds et réserves, et 28 M\$ de règlements d’emprunt.

Comme par les années passées, c’est moins de 50 % des immobilisations 2012 qui seront financées par règlements d’emprunt. Il s’agit là d’une bonne nouvelle pour le contribuable. En effet, depuis la fusion, Trois-Rivières met en pratique les principes d’une gestion proactive qui a fait ses preuves :

- on saisit toutes les opportunités de financement extérieur;
- on emprunte sur une moyenne de quinze ans au lieu de vingt;
- on dégage chaque année une marge de manœuvre, afin de payer comptant des dépenses d’immobilisations;
- pour les nouveaux développements, on a limité l’application de la taxe d’amélioration locale et transféré aux promoteurs les frais de mise en place des infrastructures et espaces verts;
- à partir d’une analyse rigoureuse des besoins et des ressources, on établit une liste de priorités, qui pour 2012, se lit comme suit :
(1) Engagements antérieurs (2) Eau potable (3) Égouttement souterrain et de surface (4) Voies publiques (5) Appui au développement.

4.2 Nos engagements antérieurs : du travail à finir

Des travaux présentement en cours ou des projets sur le point d'être entrepris apparaissaient déjà dans les éditions précédentes du plan triennal. Ils reviennent en supplément au triennal 2012-2013-2014 et les plus remarquables se présentent comme suit :

- remplacement des tours de communications;
- installation de terminaux véhiculaires;
- rénovation de la caserne Rochefort;
- derniers travaux à l'usine de filtration;
- réacheminement des eaux usées de Pointe-du-Lac;
- réaménagement de la place Pierre-Boucher et du parc du Platon, avec escalier vers la rue du Fleuve;
- réaménagement du parc Pie-XII;
- aménagement des rives, travaux d'infrastructures et construction d'un amphithéâtre, sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.

4.3 L'eau potable, notre premier et plus grand défi

En 2002, l'année même de la fusion, Québec adoptait sa *Politique nationale de l'eau* et imposait aux villes toute une série de nouvelles contraintes. La ville fusionnée de Trois-Rivières était mal préparée à rencontrer ces exigences, considérant le piètre état des infrastructures dont elle avait hérité :

- à Trois-Rivières, une usine de filtration obsolète;
- à Trois-Rivières-Ouest, un problème récurrent d'eau rouillée;
- à Cap-de-la-Madeleine, des rapports inquiétants sur la diminution des réserves souterraines (Le Nouvelliste, 13 janvier 1986, Hebdo Journal, 17 mai 2003);
- à Saint-Louis-de-France, Pointe-du-Lac et Sainte-Marthe-du-Cap, une situation qui avait amené les trois maires d'avant la fusion à

lancer un véritable « *SOS Eau potable* » (Le Nouvelliste, 2 novembre 2001).

Pour les élus de la nouvelle ville, il s'agissait du premier et plus important défi à relever. Dès 2004, un plan directeur de l'eau potable ouvrait la voie. Fin 2005, un chantier majeur se mettait en branle à l'usine de filtration du boulevard des Forges, pour mieux assurer la desserte de l'ex-ville de Trois-Rivières et venir éventuellement soutenir l'approvisionnement des secteurs voisins desservis par des puits. Déjà, une partie de Trois-Rivières-Ouest et de Pointe-du-Lac profitent d'une desserte très attendue. En 2012, le chantier de l'usine étant largement complété, les revenus du retour de la taxe d'accise sur l'essence pourront servir à des travaux sur le réseau d'eau potable du secteur est.

À ce sujet, le plan triennal prévoit une foule d'interventions qui permettront de nous rapprocher de notre objectif :

- en 2012-2013, le réseau du bas de Cap-de-la-Madeleine sera relié au secteur ouest à partir du réservoir des Chenaux, via une conduite sous le pont Duplessis, et le réseau de Sainte-Marthe-du-Cap sera relié à celui de Cap-de-la-Madeleine;
- en 2014-2015, le réseau du haut de Cap-de-la-Madeleine et celui de Saint-Louis-de-France seront reliés au secteur ouest à partir du réservoir Vachon, via une conduite à la hauteur du pont Radisson;
- les puits de l'est seront mis en réseau.

En tout, c'est plus de 43 M\$ en trois ans qui seront consacrés à notre premier et plus grand défi. Bonne nouvelle : la facture du contribuable se situera à moins de 11 M\$, l'essentiel des coûts étant assumé par les subventions du Fonds Chantiers Canada-Québec et du retour de la taxe d'accise sur l'essence.

4.4 Égouttement souterrain et de surface : toujours une priorité

L'égouttement, c'est la contrepartie de la distribution d'eau potable et le plan triennal lui accorde toute l'attention qu'il mérite. Comme pour l'aqueduc, notre réseau d'égout bénéficie d'un suivi rigoureux et planifié. Outre nos travaux normaux de prolongement et d'entretien, on remarque un immense chantier de près de 8 M\$ en trois ans pour acheminer les eaux usées de Pointe-du-Lac vers le site de Sainte-Marthe-du-Cap, à travers presque toute la ville.

L'égouttement des eaux de surface est aussi un sujet de préoccupation. À ce sujet, les villes doivent intervenir à court et à plus long terme sur l'égouttement en général et sur le débit de certains cours d'eau en particulier. À Trois-Rivières, les cours d'eau Millette, Bettez, Charette et Beaubien font déjà l'objet de surveillance soutenue et d'interventions ponctuelles. À la recherche de solutions durables, les experts de la Ville ont inscrit au plan triennal des actions plus importantes, qui totalisent 5,4 M\$ en trois ans, dont 1,5 M\$ pour 2012 seulement.

4.5. Voies publiques

En préparation depuis un certain temps, un grand chantier routier doit prendre place à l'extrémité ouest du boulevard Jean-XXIII. En 2012, une première intervention se fera en étroite collaboration avec le ministère des Transports, à la hauteur du viaduc de l'autoroute 55. C'est avec le même ministère que la Ville interviendra en 2013 sur la rue Saint-Maurice, aux limites du district de Sainte-Marthe-du-Cap.

Ajoutons deux autres importants chantiers. Un premier prendra place sur l'île Saint-Christophe, où l'on profitera de la fin des travaux au pont Duplessis pour réaliser des travaux de voirie et d'infrastructures, au coût de 2,4 M\$. L'autre chantier est celui qui permettra de reconfigurer la place

Pierre-Boucher et le parc du Platon, avec escalier monumental vers la rue du Fleuve, au coût de 2,5 M\$.

Mais c'est dans les quartiers que les citoyens sont les plus sensibles au bon état de la chaussée. Dans ce domaine, la Ville applique un plan directeur qui permet de dresser une liste de priorités et engagera 2 M\$ en 2012. Par ailleurs, chaque conseiller recevra une enveloppe de 35 000 \$ pour des travaux très localisés, selon les besoins estimés dans chacun des districts.

Autre intervention de quartier : notre programme de rénovation d'escaliers se continuera, alors que 180 000 \$ iront à des travaux sur l'escalier de la 7^e rue, tel que promis l'an dernier.

4.6 Le support au développement : viser des revenus à long terme

Année après année, Trois-Rivières connaît de bons résultats financiers et ce n'est pas seulement grâce à la bonne gestion des élus et des fonctionnaires. C'est aussi parce que nous avons favorisé des investissements qui finissent par rapporter à la Ville et à ses contribuables. Ces investissements sont de divers ordres : construction, industrie, commerce, tourisme, culture, etc. Et la plupart sont largement financés à partir de sources extérieures.

Ainsi, en 2012, 2013 et 2014, le plan triennal comprend des interventions telles que :

- 6 M\$ par année dans le développement domiciliaire;
- réfection de deux grandes collectrices, Jean-XXIII et Saint-Maurice (à Sainte-Marthe-du-Cap);
- 8,5 M\$ pour la phase résidentielle de Trois-Rivières sur Saint-Laurent;
- interventions sur Hertel et Hart, aux approches du site Trois-Rivières sur Saint-Laurent;

- acquisition de terrains pour créer le parc industriel des Oblates;
- 0,5 M\$ en 2012, pour continuer l'aménagement du parc industriel 40/55;
- 0,7 M\$ en 2012, pour l'installation de services dans le parc industriel Arthur-Rousseau;
- 0,8 M\$ en 2012, pour la Maison des Jésuites appelée à devenir le « quartier général » de la diffusion du patrimoine dans le secteur est;
- 3 M\$ en 2012 et 2013, pour la construction d'un pavillon communautaire dans le district de Pointe-du-Lac;
- 0,2 M\$ pour revoir notre gestion des stationnements publics.

On doit aussi mettre dans la catégorie du support au développement nos contributions annuelles à la création d'un important pôle sportif autour de l'Académie des Estacades. En 2012, le parc Martin-Bergeron recevra des terrains de tennis, avec bâtiment de service, un investissement de 1,4 M\$ et une réalisation qui sera gérée par le Centre sportif Alphonse-Desjardins.

4.7 Les avantages de la fusion

Dix ans après les grandes fusions, on comprend plus que jamais les avantages des nouvelles villes. En effet, les petites villes d'avant la fusion, séparées et rivales, n'auraient jamais pu rencontrer les exigences sans cesse croissantes du gouvernement.

Voyez la Ville de Trois-Rivières, notre fonctionnement, nos règlements, nos budgets et nos plans triennaux annuels. La plupart de ces choix politiques, parmi les plus coûteux et les plus contraignants, sont faits en fonction de décisions gouvernementales adoptées au fil des ans et habituellement imposées aux villes : *Règlement sur la disposition des neiges usées* (1997), *Politique de gestion des matières résiduelles* (1998, révisée en 2009), *Réforme de la sécurité incendie* (2000), *Réforme de l'organisation*

policrière (2001), Règlement sur la qualité de l'eau potable (2001), Politique nationale de l'eau (2002), Loi sur le développement durable (2006), Règlement modifiant le Règlement sur le rôle d'évaluation foncière (2010), Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (2011), sans oublier la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui sont régulièrement mises à jour, avec de nouvelles contraintes pour les villes.

Dans cet esprit, je suis fier de dire que Trois-Rivières ville fusionnée s'est révélée à la hauteur de cet immense défi et continue de l'être, comme en fait foi le présent plan triennal.

5. CONCLUSION

VISIONNAIRE, PRUDENT ET RESPONSABLE

Un Conseil municipal a le devoir d'être visionnaire et de préparer l'avenir. À Trois-Rivières, nous le faisons depuis dix ans, dans nos parcs industriels et nos secteurs de développement, de même que dans quelques grands projets tels que Trois-Rivières sur Saint-Laurent ou le pôle sportif des Estacades. Nous allons continuer dans cette voie, c'est certain, puisque c'est la meilleure façon de créer de la richesse et de l'animation.

Ceci dit, il faut aussi gérer le quotidien, en se montrant prudent et responsable. Identifier les besoins, assumer les dépenses plutôt que de les repousser vers l'avant et aller chercher des revenus suffisants, en se fiant sur l'impôt foncier, qui demeure de loin la principale source de revenus des Villes, dans notre système fiscal complètement dépassé. Le Conseil municipal va exactement dans ce sens-là et fait encore mieux que l'an dernier. Voyez les chiffres :

- la dette à l'ensemble des contribuables représente toujours moins de 2,5 % de la richesse foncière, un pourcentage tout à fait acceptable, considérant les investissements qu'il a fallu faire dans nos infrastructures;
- le plan triennal comprend une liste de nouveaux travaux pour une valeur de 63,1 M\$, dont seulement 44 % du financement sera assumé par règlements d'emprunt;
- le compte de taxes augmente de façon graduelle : dans le cas de la maison unifamiliale pondérée, le compte de taxes augmente de 2,6 % au total, mais de seulement 0,62 % si l'on ne considère que les dépenses qui sont sous notre contrôle. On estime que le

propriétaire de la maison en question paiera 58,88 \$ de plus qu'en 2011, incluant les tarifs.

Enfin, à l'heure où l'on fait le bilan des dix ans de la fusion municipale, je rappellerai que l'un de nos investissements les plus rentables, nous l'avons fait dans nos ressources humaines. La promotion dans le rang, la formation de la relève, l'amélioration continue, la gestion participative, le souci de la santé et de la sécurité, tout cela a contribué à donner un meilleur service à meilleur coût. Ce sera encore le cas en 2012.

Après dix ans, les *nouveaux* Trifluviens ont vraiment de quoi être fiers.

BUDGET 2012

PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$)				
Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	

COÛT NET (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	

SOMMAIRE DES PROJETS PAR CATÉGORIES

	2012	2013	2014	TOTAL		2012	2013	2014	TOTAL		2012	2013	2014	TOTAL
I- AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS	6 872	7 639	1 390	15 901		0	0	0	0		6 872	7 639	1 390	15 901
II- MACHINERIE ET VÉHICULES	4 367	2 000	2 000	8 367		0	0	0	0		4 367	2 000	2 000	8 367
III- BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	5 361	300	3 620	9 281		0	0	0	0		5 361	300	3 620	9 281
IV- BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	3 529	2 800	1 700	8 029		684	1 000	0	1 684		2 845	1 800	1 700	6 345
V- DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES	7 743	6 000	6 000	19 743		6 729	5 700	5 700	18 129		1 014	300	300	1 614
VI- USINE DE TRAITEMENT DES EAUX	7 088	4 800	0	11 888		5 041	2 400	0	7 441		2 047	2 400	0	4 447
VII- CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	35 203	19 744	8 522	63 469		22 344	14 075	1 485	37 904		12 859	5 669	7 037	25 565
VIII- RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	30 917	21 515	20 875	73 307		3 064	4 700	2 500	10 264		27 853	16 815	18 375	63 043
IX- AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE	6 683	2 837	1 853	11 373		20	20	20	60		6 663	2 817	1 833	11 313
X- PLATEAUX SPORTIFS	5 538	1 932	1 480	8 950		0	0	0	0		5 538	1 932	1 480	8 950
XI- PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC. PROJETS SPÉCIAUX	1 118	385	175	1 678		399	0	0	399		719	385	175	1 279
XII- TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT	35 957	24 365	1 751	62 073		22 732	17 474	434	40 640		13 225	6 891	1 317	21 433
XIII- TERRAIN DE L'EXPOSITION - RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT	3 002	400	400	3 802		0	0	0	0		3 002	400	400	3 802
XIII- DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX	469	235	78	782		0	0	0	0		469	235	78	782
TOTAL PLAN TRIENNAL 2012-2013-2014	153 847	94 952	49 844	298 643		61 013	45 369	10 139	116 521		92 834	49 583	39 705	182 122

P.T.I. 2012-2013-2014				
2012	2013	2014	TOTAL	
69 147	83 920	45 870	172 937	
80 700	31 032	3 974	115 706	
31 889	32 850	36 163	100 704	
60 845	16 933	3 540	81 418	

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	

27 999	29 835	33 560	91 394	EMPRUNT À LONG TERME « «
1 585	1 440	1 290	4 315	FONDS DE ROULEMENT « «
1 090	975	915	2 980	FONDS ADMINISTRATION « «
1 215	400	400	2 015	RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «
53 007	11 933	2 223	67 163	RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «
435	0	0	435	FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «
75	0	0	75	RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « «
25	0	0	25	FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « «
7 333	5 000	217	12 550	RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION (P.E.C.) « «
70	0	0	70	FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « «
0	0	1 100	1 100	
92 834	49 583	39 705	182 122	

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
3 082	4 550	0	7 632	
300	275	175	750	
483	2 374	375	3 232	
401	0	0	401	
145	145	145	435	
151	100	100	351	
30	20	20	70	
2 280	175	575	3 030	
6 872	7 639	1 390	15 901	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
0	0	0	0	

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
3 082	4 550	0	7 632	
300	275	175	750	
483	2 374	375	3 232	
401	0	0	401	
145	145	145	435	
151	100	100	351	
30	20	20	70	
2 280	175	575	3 030	
6 872	7 639	1 390	15 901	

I- AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS

- 1 ÉQUIPEMENTS / Sécurité publique
- 3 LOGICIELS INFORMATIQUES
- 4 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES
- 5 SIGNALISATION TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE
- 6 PETITS ÉQUIPEMENTS / Travaux publics
- 7 PETITS ÉQUIPEMENTS / Salles culturelles
- 8 PETITS ÉQUIPEMENTS / Loisirs
- 12 ÉQUIPEMENTS POUR LA CIRCULATION

3 082	4 550	0	7 632	0	0	0	0	7 632
300	275	175	750	0	0	0	0	750
483	2 374	375	3 232	0	0	0	0	3 232
401	0	0	401	0	0	0	0	401
145	145	145	435	0	0	0	0	435
151	100	100	351	0	0	0	0	351
30	20	20	70	0	0	0	0	70
2 280	175	575	3 030	0	0	0	0	3 030
6 872	7 639	1 390	15 901	0	0	0	0	15 901

P.T.I. 2012-2013-2014 4 835 4 140 1 390 10 365
 PROJETS EN COURS 2 037 3 499 0 5 536

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
3 925	3 275	675	7 875	
785	865	715	2 365	
125	0	0	125	
1 852	3 499	0	5 351	
185	0	0	185	
6 872	7 639	1 390	15 901	

EMPRUNT À LONG TERME « «
 FONDS DE ROULEMENT « «
 FONDS ADMINISTRATION « «
 RÉGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «
 FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «

II- MACHINERIE ET VÉHICULES

20

MA TÉRIEL ROULANT / Travaux publics

21

MA TÉRIEL ROULANT / Sécurité publique

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
3 047	1 500	1 500	6 047	
1 320	500	500	2 320	
4 367	2 000	2 000	8 367	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
3 047	1 500	1 500	6 047	
1 320	500	500	2 320	
4 367	2 000	2 000	8 367	

3 047	1 500	1 500	6 047
1 320	500	500	2 320

0	0	0	0
0	0	0	0

3 047	1 500	1 500	6 047
1 320	500	500	2 320

4 367	2 000	2 000	8 367
-------	-------	-------	-------

0	0	0	0
---	---	---	---

4 367	2 000	2 000	8 367
-------	-------	-------	-------

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

2 820	2 000	2 000	6 820
1 547	0	0	1 547
4 367	2 000	2 000	8 367

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
2 320	1 500	1 500	5 320	
500	500	500	1 500	
1 547	0	0	1 547	
4 367	2 000	2 000	8 367	

EMPRUNT À LONG TERME «
FONDS DE ROULEMENT «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «

III- BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

31
32
39

RÉNOVATION / Casernes
RÉNOVATION / CSC de Ouest
MISE AUX NORMES / DIVERS BÂTIMENTS

COÛT BRUT (000\$)			
2012	2013	2014	TOTAL
2 727	180	3 500	6 407
350	0	0	350
2 284	120	120	2 524
5 361	300	3 620	9 281

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale			
2012	2013	2014	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE			
2012	2013	2014	TOTAL
2 727	180	3 500	6 407
350	0	0	350
2 284	120	120	2 524
5 361	300	3 620	9 281

2 727	180	3 500	6 407
350	0	0	350
2 284	120	120	2 524
5 361	300	3 620	9 281

5 361	300	3 620	9 281
--------------	------------	--------------	--------------

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

970	300	3 620	4 890
4 391	0	0	4 391
5 361	300	3 620	9 281

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2012	2013	2014	TOTAL
970	300	3 620	4 890
4 366	0	0	4 366
25	0	0	25
5 361	300	3 620	9 281

EMPRUNT À LONG TERME «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) «

COUT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
1 264	1 800	100	3 164	
777	0	1 600	2 377	
504	0	0	504	
300	0	0	300	
2 845	1 800	1 700	6 345	

FINANCEMENT SPECIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
100	1 000	0	1 100	
0	0	0	0	
84	0	0	84	
500	0	0	500	
684	1 000	0	1 684	

COUT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
1 364	2 800	100	4 264	
777	0	1 600	2 377	
588	0	0	588	
800	0	0	800	
3 529	2 800	1 700	8 029	

IV- BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

40	RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	100	4 264	0	1 100	1 264	1 800	100	3 164
42	AMÉLIORATION - BÂTIMENTS CULTURELS	0	2 377	0	0	777	0	1 600	2 377
43	RÉNOVATION - BÂTIMENTS DE LOISIRS	0	588	0	0	588	0	0	588
46	RÉNOVATION - BÂTIMENTS PATRIMONIAUX	0	800	0	0	800	0	0	800
		3 529	8 029	0	1 684	2 845	1 800	1 700	6 345

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

600	1 000	0	1 600
84	0	0	84
684	1 000	0	1 684

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
925	1 800	1 700	4 425	
35	0	0	35	
1 660	0	0	1 660	
225	0	0	225	
2 845	1 800	1 700	6 345	

EMPRUNT À LONG TERME « «
FONDS ADMINISTRATION « «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «

V- DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

50

DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
7 743	6 000	6 000	19 743	
7 743	6 000	6 000	19 743	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
6 729	5 700	5 700	18 129	
6 729	5 700	5 700	18 129	

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
1 014	300	300	1 614	
1 014	300	300	1 614	

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

6 000	6 000	6 000	18 000	17 100	900
1 743	0	0	1 743	1 029	714
5 700	5 700	5 700	17 100	17 100	900
1 029	0	0	1 029	1 029	714

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
300	300	300	900	
714	0	0	714	
1 014	300	300	1 614	

EMPRUNT À LONG TERME «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «

VI- USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

61

RÉFÉCTION DE L'USINE DE FILTRATION

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
2 047	2 400	0	4 447	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
5 041	2 400	0	7 441	

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
7 088	4 800	0	11 888	

2 047	2 400	0	4 447
-------	-------	---	-------

5 041	2 400	0	7 441
-------	-------	---	-------

7 088	4 800	0	11 888
-------	-------	---	--------

500	2 400	0	2 900
1 547	0	0	1 547

500	2 400	0	2 900
4 541	0	0	4 541

1 000	4 800	0	5 800
6 088	0	0	6 088

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
500	2 400	0	2 900	
1 547	0	0	1 547	

EMPRUNT À LONG TERME «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «

2 047	2 400	0	4 447
-------	-------	---	-------

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	2014	TOTAL
877	0	0	0	877
5 590	4 944	5 687	5 687	16 221
0	0	0	0	0
640	725	1 350	1 350	2 715
0	0	0	0	0
5 752	0	0	0	5 752
12 859	5 669	7 037	7 037	25 565

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	2014	TOTAL
898	0	0	0	898
18 075	13 700	735	32 510	54 999
40	0	0	40	80
0	375	750	1 125	2 250
625	0	0	625	1 250
2 706	0	0	2 706	5 412
22 344	14 075	1 485	37 904	74 808

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	2014	TOTAL
1 775	0	0	1 775	3 550
23 665	18 644	6 422	48 731	97 462
40	0	0	40	80
640	1 100	2 100	3 840	7 680
625	0	0	625	1 250
8 458	0	0	8 458	16 916
35 203	19 744	8 522	63 469	127 938

VII- CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX

71	SERVICES MUNICIPAUX - SECTEURS INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES			
72	AMÉLIORATION - RÉSEAU D'EAU D'ÉGOUT			
73	RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE			
74	AMÉLIORATION - ÉGOUT PLUVIAL			
77	POSTE DE POMPAGE EAUX USEES			
78	CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX - DIVERS (incluant la voirie)			

35 203	19 744	8 522	63 469
24 376	16 540	7 920	48 836
10 827	3 204	602	14 633
5 414	2 465	6 435	14 314
7 445	3 204	602	11 251

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	2014	TOTAL
5 314	2 365	6 335	6 335	14 014
100	100	100	100	300
7 445	3 204	602	602	11 251
12 859	5 669	7 037	7 037	25 565

EMPRUNT À LONG TERME « «
FONDS ADMINISTRATION « «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	

VIII- RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX

90	REFECTION DE PUIJS D'EAU POTABLE	1 767	2 000	300	4 067	342	300	300	942
91	MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE	1 535	950	2 000	4 485	1 535	950	2 000	4 485
92	MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT	4 922	6 100	4 650	15 672	4 222	3 900	3 450	11 572
93	BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT	400	400	400	1 200	400	400	400	1 200
94	REMPLACEMENT DE MURS, MURETS ET CLÔTURES DIVERSES	729	75	75	879	729	75	75	879
96	REFECTION DES STATIONNEMENTS INTERIEURS	680	70	0	750	680	70	0	750
97	REFECTION DE PAVAGE / Général	5 978	5 060	5 060	16 098	5 627	5 060	5 060	15 747
98	REFECTION DE PONCEAUX ET FOSSÉS	3 242	2 216	1 900	7 358	3 242	2 216	1 900	7 358
99	RÉNOVATION D'ESCALIERS	1 405	180	360	1 945	1 405	180	360	1 945
100	MISE AUX NORMES DES TROTTOIRS / dont bateaux-pavés	206	125	125	456	206	125	125	456
103	MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT	0	0	0	0	0	0	0	0
104	CORRECTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	0	0	0	0	0	0	0	0
105	CORRECTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	206	0	400	606	206	0	200	406
106	RÉNOVATION - RESEAU D'ÉCLAIRAGE	481	232	175	888	481	232	175	888
107	REFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - DIVERSES RUES	9 366	4 107	5 430	18 903	8 778	3 307	4 330	16 415
		30 917	21 515	20 875	73 307	27 853	16 815	18 375	63 043

P.T.I. 2012-2013-2014				
2012	2013	2014	TOTAL	

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	

EMPRUNT À LONG TERME « «	10 095	15 165	17 875	43 135
FONDS DE ROULEMENT « «	150	75	75	300
FONDS ADMINISTRATION « «	560	495	425	1 480
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «	17 048	1 080	0	18 128
	27 853	16 815	18 375	63 043

IX- AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE

	CÔUT BRUT (000\$)			FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale			CÔUT NET (000\$) PART DE LA VILLE					
	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL
120	170	123	100	393	20	20	20	60	150	103	80	333
121	2 258	0	0	2 258	0	0	0	0	2 258	0	0	2 258
123	184	100	100	384	0	0	0	0	184	100	100	384
124	3 639	2 614	1 653	7 906	0	0	0	0	3 639	2 614	1 653	7 906
125	432	0	0	432	0	0	0	0	432	0	0	432
	6 683	2 837	1 853	11 373	20	20	20	60	6 663	2 817	1 833	11 313
P.T.I. 2012-2013-2014												
	280	300	310	890	20	20	20	60	270	280	280	840
PROJETS EN COURS												
	6 393	2 537	1 543	10 473	0	0	0	0	6 393	2 537	1 543	10 473
MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE												
	270	280	290	840								
	6 318	2 537	1 543	10 398								
	75	0	0	75								
	6 663	2 817	1 833	11 313								

X- PLATEAUX SPORTIFS

	COÛT BRUT (000\$)			FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale			COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE					
	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL
140	3 173	1 152	700	5 025	0	0	0	0	3 173	1 152	700	5 025
141	1 400	0	0	1 400	0	0	0	0	1 400	0	0	1 400
142	127	330	330	787	0	0	0	0	127	330	330	787
143	249	100	100	449	0	0	0	0	249	100	100	449
144	489	250	250	989	0	0	0	0	489	250	250	989
145	100	100	100	300	0	0	0	0	100	100	100	300
	5 538	1 932	1 480	8 950	0	0	0	0	5 538	1 932	1 480	8 950
P.T.I. 2012-2013-2014												
PROJETS EN COURS												
	2 800	1 480	1 480	5 760	0	0	0	0	2 800	1 480	1 480	5 760
	2 738	452	0	3 190	0	0	0	0	2 738	452	0	3 190

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2012	2013	2014	TOTAL
2 650	1 480	1 480	5 610
150	0	0	150
2 738	452	0	3 190
5 538	1 932	1 480	8 950

EMPRUNT À LONG TERME «
FONDS DE ROULEMENT «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «

CÔUT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
125	0	0	125	
81	0	0	81	
912	385	175	1 472	
1 118	385	175	1 678	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
399	0	0	399	
399	0	0	399	

CÔUT NET (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
125	0	0	125	
81	0	0	81	
513	385	175	1 073	
719	385	175	1 279	

XI- PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC.

164
166
169

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES
PLAN DIRECTEUR POUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT
PLANS DIRECTEURS (AUTRES)

125	0	0	125
81	0	0	81
513	385	175	1 073
719	385	175	1 279

0	0	0	0
0	0	0	0
399	0	0	399
399	0	0	399

125	0	0	125
81	0	0	81
912	385	175	1 472
1 118	385	175	1 678

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

0	225	175	400
1 118	160	0	1 278
719	160	0	879

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
0	125	75	200	
0	100	100	200	
694	160	0	854	
25	0	0	25	
719	385	175	1 279	

EMPRUNT À LONG TERME «
FONDS ADMINISTRATION «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS «
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) «

**XIII- TERRAIN DE L'EXPOSITION -
RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT**

	COÛT BRUT (000\$)			FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contributions gouvernementales / Subventions locales			COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE						
	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	
301	623	0	0	623	0	0	0	0	623	0	0	0	623
302	45	0	0	45	0	0	0	0	45	0	0	0	45
307	2 334	400	400	3 134	0	0	0	0	2 334	400	400	3 134	3 134
	3 002	400	400	3 802	0	0	0	0	3 002	400	400	3 802	3 802
P.T.I. 2012-2013-2014													
	1 215	400	400	2 015	0	0	0	0	1 215	400	400	2 015	2 015
PROJETS EN COURS													
	1 787	0	0	1 787	0	0	0	0	1 787	0	0	1 787	1 787
MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE													
	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	2012	2013	2014	TOTAL	
	1 215	400	400	2 015	1 215	400	400	2 015	1 215	400	400	2 015	
	1 717	0	0	1 717	1 717	0	0	1 717	1 717	0	0	1 717	
	70	0	0	70	70	0	0	70	70	0	0	70	
	3 002	400	400	3 802	3 002	400	400	3 802	3 002	400	400	3 802	
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION (P.E.C.) «													

COÛT BRUT (000\$)				
2012	2013	2014	TOTAL	
459	235	78	782	
459	235	78	782	

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000\$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				
2012	2013	2014	TOTAL	
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

COÛT NET (000\$) PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
459	235	78	782	
459	235	78	782	

XIIII- DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX

401

DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX

459	235	78	782	
459	235	78	782	

P.T.I. 2012-2013-2014
PROJETS EN COURS

0	0	0	0	0
459	235	78	782	0

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
2012	2013	2014	TOTAL	
459	235	78	782	
459	235	78	782	

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «

459	235	78	782	
459	235	78	782	